



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre des monuments nationaux se félicite du rôle « incontournable » que lui reconnaît le groupe de travail de la commission des affaires culturelles du Sénat en matière de sauvegarde et de développement de la fréquentation du patrimoine de l'Etat.

A l'issue d'un travail de 6 mois, les sénateurs du groupe de travail soulignent dans leur rapport la cohérence du projet global de l'établissement, et la mise en œuvre pragmatique de ses missions à fois sur le plan culturel, scientifique et économique. Le rapport salue également l'effort de réorganisation interne mené depuis 2 ans qui a permis d'affirmer l'étendue et la complémentarité de ses compétences qui au-delà de l'ouverture des monuments au public, couvrent aujourd'hui aussi bien la restauration des monuments, la conservation des collections, mais aussi la production d'évènements culturels de qualité.

Le projet de dévolution des monuments aux collectivités locales, s'il est conservé dans son principe, fait l'objet de nombreuses propositions d'encadrement avec notamment l'institution d'un « principe de précaution » patrimonial. Elles devraient permettre de lever les incertitudes pesant sur le périmètre du CMN et donc d'assurer la pérennité de ses actions en tant qu'opérateur exemplaire du Ministère de la Culture et de la Communication en faveur du patrimoine national.

**direction
des relations extérieures
et de la communication**

tél. 01 44 61 21 54
fax 01 44 61 20 36
com@monuments-
nationaux.fr

Centre des
monuments nationaux
Hôtel de Sully
62 rue Saint-Antoine
75186 Paris cedex 04
tél. 01 44 61 20 00
fax 01 44 61 20 36

Isabelle Lemesle, président du Centre des monuments nationaux :
« Je me félicite du rôle essentiel qui est reconnu au CMN par le groupe de travail présidé par Mme Françoise Férat. Notre savoir-faire et la dynamique de notre action sont reconnus. C'est l'essence même de la mission qui nous est confiée par le Ministre de la Culture et de la Communication, qui s'en trouve aujourd'hui confortée. Nous tiendrons compte naturellement des recommandations qui sont faites en matière de mécénat et d'organisation. Je me réjouis tout particulièrement des propositions qui sont faites en matière de dévolution aux collectivités locales : elles apportent des garanties importantes et prennent toute la mesure de l'enjeu. C'est un signe de reconnaissance essentiel pour l'institution et pour ses agents que rassemble la volonté de transmettre aux générations futures et d'offrir en partage à des millions de visiteurs un patrimoine exceptionnel, emblématique de notre histoire. »

Contact presse CMN : Emmanuel Egretier : 01 44 61 22 31 / 06 16 65 57 80

**www.monuments-
nationaux.fr**